

TERMES DE RÉFÉRENCE – PARTIE A

1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

En République centrafricaine (RCA), un montant total de 172 millions d’euros a été alloué au programme indicatif pluriannuel (MIP) de la Délégation de l’Union européenne, pour la période 2021-2024, identifiant les priorités de coopération au développement suivantes : 1) la paix, la sécurité, la justice, la gouvernance, 2) le développement humain, 3) la transition verte.

L’action d’appui à l’égalité de genre et à l’autonomisation des femmes, programmée sur le plan de travail 2023 de la Délégation UE, jouera un rôle catalyseur, afin de renforcer de manière compréhensive la participation équitable des femmes dans la société centrafricaine.

De manière particulière, l’action visera à améliorer les conditions de vie des femmes vivant en RCA à travers l’accès équitable aux opportunités socio-économiques ainsi que la prévention et la lutte contre les formes de traite de personnes basées sur le genre, notamment l’exploitation sexuelle et le mariage forcé. Les avancées en matière de parité et d’autonomisation des femmes feront objet d’une planification et suivi structurés, à travers un appui renforcé aux entités nationales en charge de la promotion de l’égalité de genre.

En RCA, les risques de discrimination et traite pour les femmes et les filles restent très élevés, particulièrement en termes d’exploitation sexuelle, mariage précoce et forcé, travail forcé et recrutement par les groupes armés. Les femmes et filles déplacées, réfugiées et retournées, à haut risque de formes multiples de discrimination, seront les bénéficiaires prioritaires de l’action. Ainsi, les zones géographiques ciblées par l’action seront celles à haute concentration de population en situation de déplacement forcé et retour spontané.

L’action en cours de formulation contribuera significativement à l’atteinte des résultats du Plan d’action sur l’égalité entre les hommes et les femmes III (2021-2025) de l’UE, ainsi que de la Politique Nationale d’Egalité et d’Equité (2019-2024) de la RCA.

Au 1 mars 2023 INTPA a approuvé le Plan d’Action Annuel 2023, qui inclut une fiche conceptuelle du « Programme de promotion de l’égalité de genre et l’autonomisation des femmes », pour un montant indicatif de 14,000,000 EUR.

2 OBJECTIFS ET RÉSULTATS ESCOMPTÉS

- Objectif spécifique
 - Appuyer la formulation du document d’action sur l’égalité de genre et l’autonomisation des femmes en République centrafricaine (RCA).
- Services requis, y compris suggestion de méthodologie ¹
 - Appuyer la Délégation de l’Union européenne (DUE) en RCA à définir de manière détaillée les priorités en matière de promotion de l’égalité des sexes et autonomisation des femmes, afin de les inscrire dans le document d’action ;
 - Consulter les principales parties prenantes (Gouvernement, société civile, partenaires de mise en œuvre) pour l’analyse des données genre disponibles et des possibles synergies avec d’autres programmes genre en cours ;
 - Assurer l’alignement de l’action de la DUE avec les documents de référence stratégique du Gouvernement centrafricain (Politique Nationale Genre et autres) et de l’Union européenne (GAP III) en matière d’égalité des sexes ;

¹ Les contractants doivent décrire comment l’action contribuera à atteindre les objectifs transversaux ci-dessus, notamment l’égalité des sexes et l’autonomisation des femmes. Cette partie comprendra des messages, des matériels et des structures de gestion dans le domaine de la communication.

- Elaborer une proposition complète de document d'action, selon le modèle de la Commission européenne et sur la base de la fiche approuvée par INTPA dans l'AAP 2023.
- Résultats à atteindre
 1. Les priorités en matière de promotion de l'égalité des sexes et autonomisation des femmes en RCA sont définies de manière détaillée et inscrites dans le document d'action à travers une action genre dédiée ;
 2. Les principales parties prenantes sont consultées et fournissent les données genre disponibles ainsi que les informations concernant les programmes en cours dans le domaine ;
 3. L'action genre de l'UE en RCA est bien alignée avec les stratégies nationales en matière de genre et le plan d'action genre de l'UE (GAP III) ;
 4. Une proposition complète de document d'action, respectant le modèle de la Commission européenne et basée sur la fiche de l'AAP 2023, est disponible dans le respect du calendrier définis.
- Langue du contrat spécifique
La langue du contrat spécifique est le français.
- Présence de l'équipe de gestion pour le briefing et/le debriefing
Une réunion de briefing et de débriefing aura lieu respectivement au début et à la fin de la mission, à la présence de l'équipe de gestion.

3 LOGISTIQUE ET CALENDRIER

Voir Partie B des the Termes of Référence.

4 BESOINS

Voir Partie B des the Termes of Référence.

5 RAPPORTS

Voir Partie B des the Termes of Référence.

6 SUIVI ET ÉVALUATION

- Définition d'indicateurs
 - Disponibilité d'un desk review avec les principaux données mis à jour en matière d'égalité de genre en RCA : OUI
 - Nombre de consultations effectuées avec les parties prenantes : au moins 10 (2 Ministères et/ou entité publiques, 5 ONGI/ONGL, 3 Agences des NU).
 - Disponibilité d'un projet de document d'action complet : OUI

7 INFORMATIONS PRATIQUES

Envoyer toute demande de clarification et d'autres communications pertinentes à l'adresse suivante:
Avenue B. Boganda, B.P. 1298 – Bangui, République centrafricaine

Téléphone (GMS) : (236) 75 20 29 27

E-mail : delegation-central-african-rep@eeas.europa.eu

Et copie à: Giulia.Trevisson-Coppe@eeas.europa.eu

* * *

TERMES DE RÉFÉRENCE – PARTIE B

INFORMATIONS GENERALES

1. Zone bénéficiaire

République centrafricaine

2. Pouvoir adjudicateur

L'Union européenne, représentée par la Commission européenne, B-1049 Bruxelles, Belgique.

3. Langue du contrat

Français

LOGISTIQUE ET CALENDRIER

4. Lieu de la mission

- **Expert égalité de genre et autonomisation des femmes :**
 - Lieu d'affectation normal de la mission spécifique : L'expert(e) travaillera au moins 15 jours à Bangui (République centrafricaine).
 - Mission(s) en dehors du lieu d'affectation normal et durée(s) :

5. Date de début et période mise en œuvre

La date indicative de début est fixée au 07/04/2023 et la période de mise en œuvre du marché spécifique sera de 30 Jour(s) à partir de cette date (date de fin indicative : 07/05/2023).

BESOINS

6. Expertise

Pour cette mission, un expert individuel doit être proposé pour chaque poste.

L'expertise requise pour la mise en œuvre du marché spécifique est détaillée ci-dessous.

- **Expert égalité de genre et autonomisation des femmes:**
 - Description générale du poste : Expert en appui à la formulation du document d'action sur l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes en République centrafricaine (RCA).
 - Catégorie de l'expert : Cat. II (>6 années d'expérience)
 - Qualifications et compétences : Au moins un Master (BAC+5) en Relations internationales ou Sciences économiques ou Sciences politiques ou Coopération au développement ou un autre domaine pertinent. Une spécialisation académique en genre est un atout.

- Expérience professionnelle générale : Au moins 6 ans d'expérience professionnelle sur une ou plusieurs des thématiques suivantes : accès aux services sociaux de base des groupes de personnes vulnérables, promotion de l'égalité de genre et autonomisation des femmes, prévention et lutte contre les violences basées sur le genre, lutte contre la traite des êtres humains, droits de santé sexuelle et reproductive, femmes paix et sécurité.
- Expérience professionnelle spécifique : L'expert(e) doit avoir une expérience avérée récente en élaboration de au moins 2 documents d'action pour la Commission européenne en matière de genre dans les contextes d'urgence et/ou développement.
- Compétences linguistiques : L'expert(e) travaillera en français (production écrite et orale).
- Nombre minimum de jours travaillés : **30 jours**

7. Dépenses accessoires

Aucune dépense accessoire n'est prévue pour ce marché.

8. Coûts forfaitaires

Le marché ne prévoit aucun coût forfaitaire.

9. Vérification des dépenses

Aucun rapport de vérification des dépenses n'est requis.

10. Autres éléments définis par le pouvoir adjudicateur

1 - Billet d'avion international allée/retour sur Bangui

Quantité minimale (si applicable): 1

2 - Per diem - minimum 15 jours à Bangui (RCA)

Quantité minimale (si applicable): 15

RAPPORTS ET AUTRES LIVRABLES

11. Rapports et autres livrables obligatoires

Title	Contenu	Langue	Délai de soumission
Revue documentaire	Revue documentaire (max 10 pages) résumant (1) données à disposition, (2) stratégies/ politiques nationales et européens et (3) pistes d'intervention sur les 3 composantes du programme:	Français	Endéans 5 Jour(s) Après Le début du projet

Title	Contenu	Langue	Délai de soumission
	autonomisation économique, lutte au trafic des êtres humains et renforcement de l'architecture nationale en matière de genre. La dimension de la migration forcée doit être prise en compte de manière transversale à l'analyse.		
Projet de rapport final	Projet de document d'action (selon modèle Commission européenne et sur la base de l'AAP 2023) avec, en annexes, les notes des consultations conduites au cours de la mission à Bangui.	Français	Endéans 23 Jour(s) Après Le début du projet
Rapport final	Version finale du projet de document d'action, incluant les commentaires de la DUE.	Français	Endéans 30 Jour(s) Après Le début du projet